



## Pacs et déclaration d'impôts 2008

Par **carajea33**, le **25/04/2009** à **17:02**

Bonjour,

Je suis pacsée depuis le 15 janvier 2008. Lors de ma déclaration de revenus en ligne pour 2008, je dois mentionner le nom de mon partenaire, son numéro fiscal et le n° de télédéclarant. Je rentre les données et cela me marque que ca convient pas. J'ai essayé à de nombreuses reprises, en vain. Mon copain a essayé de son côté est c'est pareil. Pouvez-vous m'aider? car du coup, je ne peux accéder à l'étape suivante.

Merci de vos réponses  
Carajea33

Par **patinette**, le **28/04/2009** à **14:56**

bonjour,

vous devriez vous rendre aux impôts, en principe vous devez établir 3 feuilles d'impôt, 1 pour vous en tant que célibataire, 1 pour votre ami en tant que célibataire et une en commun ou vous êtes pacsés, il y a des calculs à faire.